



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Document complémentaire au référentiel du brevet professionnel agricole option Travaux de l'élevage canin et félin

Septembre 2010

Sommaire

Ce document, complémentaire du référentiel de diplôme, est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un brevet professionnel agricole option Travaux de l'élevage canin et félin. Il comprend trois parties :

- Présentation du diplôme	3
- Partie 1 : Situations professionnelles significatives	4
- Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme	5
- Partie 3 : Evaluation	6
UC générales - UCG	7
UC d'option - UCO	14
UC de spécialité - UCS	20
Annexe 1 : Références textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en unités capitalisables	32
Annexe 2 : Arrêté de création du BPA Travaux de l'élevage canin et félin	33

Présentation du BPA Travaux de l'élevage canin et félin

Le BPA option Travaux de l'élevage canin et félin du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage, qui peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un double objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur,
- faire évoluer les référentiels pour renforcer la cohérence avec la réalité des emplois et du travail, faciliter la validation des acquis de l'expérience et confirmer le double objectif de professionnalisation et d'éducation conféré au diplôme.

Depuis 2009, conformément avec les orientations de la CNC¹, le référentiel d'un diplôme en unités capitalisables du MAAP comporte 2 parties : un référentiel professionnel et un référentiel de certification :

- le référentiel professionnel fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives,
- le référentiel de certification comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Le BPA option Travaux de l'élevage canin et félin confère une qualification professionnelle de niveau 5 aux personnes visant des emplois dans des élevages canins ou félins. Le contexte socioprofessionnel et le détail des activités correspondant aux différentes configurations d'emploi sont présentés dans le référentiel professionnel du diplôme.

Pour consulter ou télécharger le référentiel du diplôme :

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications/textes-et-references-specifiques/bpa.html>

¹ Commission nationale de la certification professionnelle. Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, elle a pour mission de :

- répertorier l'offre de certifications professionnelles (répertoire national des certifications professionnelles),
- veiller à l'adaptation des diplômes et titres à l'environnement professionnel, émettre des recommandations à l'attention des institutions délivrant des certifications professionnelles ou des certificats de qualification.
- signaler les éventuelles correspondances entre certifications,
- élaborer une nouvelle nomenclature des niveaux de certification.

Elle utilise pour cela le RNCP, répertoire national de la certification professionnelle, qui a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Partie 1 : Situations professionnelles significatives

Un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS) ont été identifiées lors de l'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel. On considère que ces situations-clés, si elles sont maîtrisées par les titulaires des emplois visés par le diplôme, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le BPA Travaux de l'élevage canin et félin. Par nature, elles sont en nombre réduit. Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences		
Champ de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalités
Organisation et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Communication en situation professionnelle - Organisation de son travail - Enregistrement de données 	Organiser son activité dans le cadre défini par le supérieur hiérarchique et en rendre compte
Conduite des opérations d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation des animaux - Intervention dans le cycle de reproduction et de production - Participation aux opérations liées à l'hygiène et au maintien de l'état de santé des animaux - Participation aux travaux de nettoyage, de désinfection et de maintenance des installations. 	Assurer en permanence les conditions optimales d'élevage
Surveillance des animaux	<ul style="list-style-type: none"> -Appréciation d'un animal, d'un groupe d'animaux à partir de leur comportement et leur état sanitaire - Suivi et contrôle des paramètres d'ambiance - Contention et manipulation d'un animal 	Assurer la surveillance d'un animal ou d'un groupe d'animaux pour anticiper un dysfonctionnement ou réagir en cas d'anomalie liée à l'animal ou aux conditions d'ambiance
Conduite des opérations de socialisation et d'éducation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'exercices de socialisation et d'éducation de base - Préparation d'un animal pour la vente 	Assurer en permanence le maintien en condition de socialisation des animaux

Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation

Le tableau suivant présente la correspondance entre les capacités constitutives du référentiel de certification du diplôme et les unités capitalisables qui organisent l'évaluation.

Capacités	Nature des UC et objectifs terminaux des unités capitalisables	Prescriptions spécifiques
Capacités générales	UC générales (UCG)	
C 1	UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale	
C 2	UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique	
C 3	UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable	
Capacités professionnelles	UC professionnelles UCP	
C 4	UCO1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal	
C 5	UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage	Evaluation basée sur l'étude d'une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence
C 6	UCS 1 : Mettre en œuvre les travaux liés à l'alimentation, la reproduction et la santé des chiens et des chats	Evaluation en situation professionnelle
C 7	UCS 2 : Mettre en œuvre les interventions liées aux manipulations, à l'éducation des chiens et des chats, et à la promotion de l'élevage	Evaluation en situation professionnelle
C 8	UCS 3 : Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des locaux, matériels et installations de l'élevage canin et félin dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement	Evaluation en situation professionnelle
	UCARE	
C 9	UCARE 1 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle
C 10	UCARE 2 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle

Partie 3 : Liste des unités capitalisables et prescriptions pour l'évaluation

Le Brevet Professionnel Agricole option travaux de l'élevage canin et félin du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables qui le constituent peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Chaque unité capitalisable est définie par un objectif terminal. S'agissant d'un diplôme en UC du MAAP, les objectifs terminaux des unités capitalisables correspondent aux capacités globales du référentiel de certification.

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par note de service.

Cette partie est complémentaire au référentiel de certification du diplôme qui énumère la liste des capacités attestées par le diplôme et présente les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme. Ces dernières mettent en correspondance les capacités globales et les objectifs terminaux évalués et donnent des prescriptions spécifiques relatives notamment aux conditions d'évaluation en situation professionnelle et à la prise en compte de contextes locaux.

Elle présente, pour chaque UC et chaque objectif, les éléments qui doivent guider la mise en œuvre de l'évaluation : les points sur lesquels peut porter l'évaluation ainsi que les attendus en matière de performances de la personne évaluée.

Les situations d'évaluation doivent prendre en compte l'ensemble des objectifs intermédiaires mais la validation concerne l'atteinte de l'objectif terminal car la capacité visée par cet objectif résulte de la combinaison des objectifs intermédiaires.

Unités capitalisables générales

Prescriptions concernant les UC générales :

Les UC générales sont communes à l'ensemble des options du BPA.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque objectif intermédiaire (OI) de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 « points sur lesquels peut porter l'évaluation » ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2.

Autant que possible, les situations d'évaluation se référeront à des situations de la vie professionnelle et sociale. Dans ce cas, les attendus seront adaptés par les centres aux situations professionnelles de l'option du BPA concernée.

UCG 1 :

OT : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

OI 11 : Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Utiliser les codes élémentaires de communication écrite	Règles élémentaires d'orthographe et de grammaire Bases du vocabulaire courant et spécifique au contexte professionnel Lecture et compréhension de documents Rédaction de contenus	Maîtrise de la lecture courante Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, narratif, argumentatif)
112 : Utiliser les codes élémentaires de communication orale	Règles simples de la communication orale Maîtrise de la communication orale	Adaptation à une situation de communication orale (attention, maîtrise...) Restitution d'une information selon différentes modalités (s'exprimer au téléphone, échanger à l'oral avec les partenaires de l'entreprise...) Restitution d'une information dans différentes situations de la vie courante et professionnelle (se présenter, parler de ses activités, argumenter...)

OI 12 : Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Collecter des d'informations	Types de sources d'informations	Mobilisation de différentes sources d'informations, sur un sujet précis
	Techniques de recherche d'informations	A partir d'un cas, collecte des informations en adéquation avec le sujet
	Tri d'informations	Elimination des informations non pertinentes Analyse simple de l'origine et de la fiabilité de l'information
122 : Traiter des informations pour constituer un dossier simple	Repérage d'éléments de concordance, d'éléments contradictoires, idées clefs d'un texte Techniques d'organisation des informations	Identification des idées clefs Cohérence et pertinence des informations rassemblées Présentation structurée des informations rassemblées

OI 13 : Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problème de la vie professionnelle		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
131 : Utiliser des outils mathématiques simples	Calcul numérique	Maîtrise des 4 opérations, du calcul mental Manipulation de grands et petits nombres Utilisation de la calculatrice
	Proportionnalité	Application du calcul proportionnel à des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, taxes, échelles...)
	Géométrie plane et dans l'espace	Calculs de périmètres, d'aires, de volumes et représentation graphiques de figures usuelles en situation professionnelle (cubage, levée de plans...)
	Statistique descriptive simple	Lecture de données statistiques simples en tableaux et en diagrammes, calcul d'une moyenne, réalisation de diagrammes simples
132 : Transposer une situation problème en formulation mathématique	Calcul algébrique Equations et fonctions	Utilisation de sommes et produits d'expressions algébriques Résolution de problèmes simples issus de situations professionnelles en utilisant des équations du premier degré

133 : Vérifier la validité de résultats	Technique de calcul mental	Utilisation du calcul mental rapide : multiplier par 2, 10, 100, 1000
	Techniques de vérification de résultats	Cohérence des résultats avec les normes
	Notion d'unités	Utilisation des unités et sous-unités

OI 14 : Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courants de la vie professionnelle et sociale		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
141 : Utiliser l'outil informatique et ses périphériques	Fonctionnement de base d'un ordinateur Principales manipulations d'un ordinateur	Mise en route, arrêt, branchement de périphériques, ouverture, enregistrement et classement de fichiers, de dossiers, utilisation de la souris, d'une imprimante...
142 : Utiliser les fonctionnalités de base des logiciels de bureautique courants	Principales fonctions d'un traitement de texte Principales fonctions d'un tableur	Création, mise en forme et modification d'un document Création, mise en forme et utilisation d'un document
143 : Utiliser les fonctionnalités de base de l'outil internet	Fonctionnement d'un navigateur et d'un moteur de recherche Fonctionnement d'une messagerie électronique Principaux risques liés à l'utilisation d'internet	Recherche d'une information sur internet Envoi et réception d'un message électronique y compris avec des pièces jointes Énumération des principaux risques et comportements éthiques dans l'utilisation d'internet

UCG 2 :
OT : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines
civique, social et économique

OI 21 : Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail et leurs rôles (inspection du travail, conseil des prud'hommes, institutions représentatives du personnel...)</p> <p>Négociation collective : conventions et accords</p> <p>Notion de contrat (en particulier contrat de travail) et principaux types de contrats</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail (durée, congés, repos, formation professionnelle...)</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels Médecine du travail et CHSCT</p>	<p>Identification de l'organisme compétent face à une question concrète</p> <p>Enumération des principales rubriques d'une convention collective Explication de quelques particularités de la convention collective de la branche du secteur de la spécialité</p> <p>Enumération des principales obligations des contractants Enumération des principales rubriques d'un contrat de travail à partir d'un exemple et commentaire</p> <p>Enumération des étapes de la procédure en cas de rupture ou de modification d'un contrat de travail (démission, licenciement, temps de travail...)</p> <p>Enumération des principales règles correspondantes : démarche d'évaluation des risques, impact de l'organisation du travail sur l'amélioration des conditions de travail, rôle du médecin du travail Présentation de la notion de droit de retrait et de mise en danger d'autrui</p>

OI 22 Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage (ANPE et ASSEDIC, assurances, MSA et régimes spécifiques...)</p> <p>Fiche de paie, salaire net, brut, Assurances sociales, prestations familiales Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<p>Identification de l'organisme compétent à partir d'une question concrète</p> <p>Identification et explication des rubriques d'une fiche de paie. Comparaison salaire brut/salaire net Présentation des postes de cotisations sociales et des droits qu'ils ouvrent</p> <p>Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou accident</p>

OI 23 : Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
231 : Identifier les principaux indicateurs économiques de l'activité	Notions de produits d'activité, charges opérationnelles, marge brute, coûts de revient	Calcul simple d'une marge brute ou du coût de revient d'une production donnée Comparaison à des références pour mettre en évidence les points forts et les points faibles
232 : Présenter un document comptable ou commercial simple	Principaux documents utilisés dans l'entreprise : devis, facture, dossier d'aide....	Enumération et commentaire des rubriques d'un document de gestion (devis, facture...)

OI 24 : Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
241 : Identifier les caractéristiques de l'entreprise et les relations avec les autres acteurs économiques et sociaux	Caractéristiques de l'entreprise Partenaires de l'entreprise Notion de filière Différents acteurs individuels ou collectifs (collectivités territoriales, état, union européenne) des territoires et leurs rôles ou attentes	Enumération des caractéristiques (situation géographique et juridique, facteurs de production, fonctions, système de production...) Comparer l'activité de son entreprise à celle d'entreprises du même secteur Enumération des partenaires d'une entreprise et de leurs fonctions principales Repérage de partenaires professionnels et de partenaires territoriaux Situer l'activité de l'entreprise au sein d'une filière Enumération des principaux acteurs d'un territoire Explication des compétences de ces organisations Identification des relations d'une entreprise avec ces acteurs Enumération des principales attentes de la population vis-à-vis d'une entreprise ou d'un secteur de production (production, emploi, environnement, qualité des produits, sécurité sanitaire...)
242 : Rappeler les grandes caractéristiques de la politique sectorielle	Priorités fixées et soutiens accordés par la politique publique sectorielle du secteur concerné Principales mesures de la politique publique appliquée aux entreprises du secteur considéré	Enumération des principaux objectifs de la politique publique sectorielle du secteur professionnel de l'option Présentation simple d'une mesure de la politique considérée

UCG 3

OT : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Préconisations :

L'objectif 311 sera évalué de préférence à partir de l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

OI 31 : Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Caractériser l'écosystème dans lequel se déroule l'activité professionnelle	Composantes du milieu dans lequel se déroule l'activité professionnelle (physique, biologique...) Notion d'écosystème (agrosystème, écosystème forestier, écosystème microbien...) Interactions entre les composantes de l'écosystème	Identification des éléments du système considéré Définition simple de la notion de d'écosystème Description simple des principes de fonctionnement de l'écosystème (flux, transformations...)
312 : Citer les principaux impacts de l'activité professionnelle sur l'environnement physique et biologique à court, moyen et long termes	Ressources naturelles (eau, biodiversité, sol, ressources énergétiques...) concernées Nature des impacts sur ces ressources : dégradation de leur qualité (bioaccumulation, dégradation de la biodiversité...) et/ou épuisement (érosion des sols, diminution des nappes...)	Enumération des ressources naturelles utilisées dans le contexte professionnel du secteur concerné Présentation des principaux types d'impacts environnementaux des pratiques professionnelles dans le secteur considéré
313 : Identifier les principales pratiques respectueuses de l'environnement dans son secteur professionnel	Principaux acteurs de l'environnement et leurs attentes Notion de durabilité et actions correspondantes : maîtrise de la ressource en eau, économies d'énergie, maintien de la biodiversité, gestion des effluents et des déchets...	Identification des principaux acteurs de l'environnement du secteur concerné Présentation de quelques exemples de pratiques professionnelles favorables à la durabilité des systèmes, mises en œuvre dans le secteur concerné

OI 32 : Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Présenter la notion de risque dans son environnement professionnel	<p>Notion de risque</p> <p>Principales catégories de risques professionnels et de risques pour la santé des consommateurs ou des usagers</p>	<p>Définition simple de la notion de risque</p> <p>Description des principales catégories de risques rencontrés dans son secteur d'activité</p>
322 : Identifier les acteurs qui contribuent à la maîtrise des risques professionnels	<p>Cadre réglementaire de la prévention des risques</p> <p>Principaux acteurs de la prévention des risques professionnels</p>	<p>Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels</p> <p>Identification des principaux acteurs de la prévention des risques dans son entreprise et en dehors de l'entreprise</p>
323 : Identifier les principaux risques professionnels dans son secteur d'activité	<p>Principaux risques professionnels : risques liés à l'usage de produits toxiques ou d'équipements dangereux et risques liés aux caractéristiques du travail</p> <p>Notion de santé et sécurité au travail</p> <p>Prévention des risques</p> <p>Réglementation concernant l'utilisation de matériel et équipements</p>	<p>Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité (secteur et poste) et indication de mesures préventives mises en œuvre</p> <p>Présentation des mesures visant à prévenir accidents du travail et maladies professionnelles dans son secteur d'activité</p> <p>Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à la conduite d'engins sur la route</p>
324 : Identifier les principales dispositions visant à garantir la santé des consommateurs et la qualité des produits	<p>Réglementation en matière d'hygiène</p> <p>Notion de qualité</p>	<p>Présentation des mesures préventives relatives à son secteur professionnel</p> <p>Distinction entre qualité du processus de production et qualité du produit (nutritive, organoleptique, sanitaire...)</p> <p>Enumération des principaux signes de qualité</p> <p>Illustration par des exemples dans son secteur d'activité</p>

UCO 1 :

OT : Présenter les composantes et le fonctionnement du processus d'élevage dans une perspective de durabilité

OI 11 : Présenter les principales caractéristiques zootechniques des animaux impliqués dans le processus de production

OI 12 : Expliquer les principales étapes du processus de production

OI 13 : Présenter les matériels et équipements utilisés dans le processus de production

OI 14 : Présenter les principales données techniques et économiques d'une production

OI 15 : Identifier des pratiques professionnelles cohérentes avec une perspective de durabilité

Prescriptions :

Les évaluations concerneront l'une ou l'autre des espèces : chien ou chat.

OI 11 : Présenter les principales caractéristiques zootechniques des animaux impliqués dans le processus de production

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Bases d'anatomie et de physiologie animale utiles à l'activité professionnelle Notions d'anatomie Principes de la croissance et du développement des animaux d'élevage	Définition de la croissance, définition du développement Identification des régions corporelles, conséquences sur les méthodes de manipulation et de contention
Anatomie de l'appareil digestif et bases de la digestion	Description de l'appareil digestif et du rôle de ses différentes parties Explication du principe de la transformation des aliments par la digestion
Anatomie de l'appareil génital Bases de la physiologie de la reproduction et de la lactation	Description de l'appareil génital et de ses différentes parties Description synthétique des étapes de la reproduction : puberté, fonctionnement des organes sexuels, fécondation, gestation, mise-bas Caractéristiques du déclenchement et de l'entretien de la sécrétion lactée
Moyens de défense de l'organisme Principales pathologies des animaux d'élevage : - nature et causes - prévention et prophylaxie - détection et diagnostic - moyens de lutte - impact des problèmes sanitaires Prophylaxie sanitaire et médicale Principales zoonoses	Enumération des principales pathologies des élevages Mise en évidence des conséquences économiques, sur la santé humaine et du rôle de la prévention Pour une pathologie courante de l'élevage, description des symptômes, des causes et des moyens de prévention et de traitement Identification des principaux risques de zoonose dans l'élevage support et des moyens de prévention appropriés
Système de perception	Description des principales caractéristiques de la perception et conséquences sur les méthodes

<p>Notions de comportement animal utiles à son activité professionnelle Notions de base en éthologie animale Principaux signes du comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relatifs à des états physiologiques : chaleurs, mises bas... - relatifs à des pathologies ou des anomalies propres à l'espèce - comportements sociaux 	<p>d'approche, de manipulation et de contention</p> <p>Présentation des spécificités du comportement du chien et du chat Description de signes du comportement et mise en relation avec l'état physiologique ou l'état de santé Interprétation de signes du comportement des différentes catégories d'animaux dans l'objectif de repérer un comportement anormal ou d'opérer des manipulations et interventions en sécurité Présentation des principales caractéristiques comportementales du chien (utilisation et races)</p>
---	---

OI 12 : Expliquer les principales étapes du processus de production	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Connaissances relatives à la santé et au bien-être animal dans le but de mettre en œuvre le processus de production Paramètres pris en compte dans la conception des bâtiments et installations permettant la prévention sanitaire et le respect du bien-être animal</p> <p>Règles et opérations permettant d'assurer des conditions sanitaires optimum dans l'élevage Principales réglementations concernant la santé animale</p> <p>Notion de bien-être animal</p> <p>Connaissances relatives à la conduite de l'alimentation Notions de base sur la nature et la composition des aliments Catégories d'aliments Notion de valeur alimentaire des aliments Principes du rationnement des animaux, plan d'alimentation et distribution des aliments Facteurs de dégradation des aliments et méthodes de conservation</p> <p>Connaissances relatives à la conduite de la reproduction et à la sélection Principales méthodes de sélection et croisements Choix des reproducteurs Caractéristiques des races élevées</p> <p>Caractéristiques de la reproduction Etapes et suivi de la reproduction Interventions sur le cycle de reproduction Mise bas et élevage des jeunes</p>	<p>Pour un élevage donné :</p> <p>Description de l'organisation type</p> <p>Présentation des principaux types de traitements et d'interventions préventifs et curatifs pratiqués pour chaque catégorie d'animaux et des précautions d'utilisation Présentation du plan sanitaire d'élevage</p> <p>Définition du bien-être animal et énumération de ses principales composantes</p> <p>Présentation des principales catégories d'aliments utilisés dans l'élevage et des principaux éléments nutritifs apportés par chacune Présentation de la notion de valeur alimentaire et des principaux facteurs de variation Définition de la notion de ration et des notions de besoins et apports énergétiques Lecture d'un plan d'alimentation en vue de son utilisation</p> <p>Pour une production donnée, énumération des principaux caractères sélectionnés Présentation d'une méthode de sélection dans une espèce et/ou race donnée Énumération des principaux critères de choix des reproducteurs en fonction des objectifs de l'élevage</p> <p>Présentation du cycle de reproduction, schématisation d'un plan de reproduction/production Présentation des principales méthodes de contrôle de la reproduction Présentation d'un standard de race</p>

OI 13 : Présenter les matériels et équipements utilisés dans le processus de production	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Risques et règles de sécurité liées à l'utilisation des matériels</p> <p>Caractéristiques des équipements et des matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liés à l'alimentation - liés à la mise bas - de contention - d'identification - de toilettage - de nettoyage des installations <p>Caractéristiques des installations et bâtiments</p>	<p>Présentation des principaux risques professionnels liés à l'utilisation de matériels</p> <p>Présentation des règles de sécurité</p> <p>Rôle des équipements de protection individuelle</p> <p>Pour chaque type de matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des caractéristiques et des principes de fonctionnement - règles de sécurité spécifiques - comparaison, critères de choix <p>Pour un bâtiment donné, présentation des caractéristiques et justification de son organisation</p>

OI 14 : Présenter les principales données techniques et économiques d'une production	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Principaux critères technico-économiques de l'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mortalité des jeunes - critères liés à la reproduction - productivité ... 	<p>Interprétation de résultats d'élevage</p> <p>Conséquences sur la conduite de la gestation et de la mise bas, de la maîtrise de l'ambiance en maternité, de la conduite du sevrage...</p> <p>Interprétation et conséquence sur le suivi des chaleurs, la conduite de la saillie et la fécondité des femelles</p> <p>Interprétation sur les performances individuelles des reproducteurs (lices et étalons)</p> <p>Interprétations et conséquences sur le système économique de l'élevage</p> <p>Conséquences sur la planification des ventes</p>

OI 15 : Identifier des pratiques professionnelles cohérentes avec une perspective de durabilité	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Notion de durabilité : environnementale, économique, sociale</p> <p>Impacts des activités d'élevage</p> <p>Place des animaux domestiques dans la société</p> <p>Réglementation encadrant les activités d'élevage canin et félin</p>	<p>Comparaison de techniques d'élevage, avantages / inconvénients sous l'angle de la durabilité environnementale, économique, sociale et du bien-être animal</p>

UCO 2 :

OT : Organiser son travail dans une perspective de sécurité

OI 21 : Identifier le travail à réaliser à partir des consignes reçues

OI 22 : Identifier les principaux risques, règles de sécurité et mesures de prévention liés au travail et à l'utilisation des matériels et équipements

OI 23 : Organiser les activités en fonction des objectifs et des contraintes

OI 24 : Réaliser les enregistrements liés aux activités

OI 25 : Rendre compte du travail réalisé

Prescriptions : l'évaluation de l'UCO 2 sera réalisée en s'appuyant sur une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence

OI 21 : Identifier le travail à réaliser à partir des consignes reçues

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Principes généraux de l'organisation du travail dans un élevage Nature et caractéristiques des travaux quotidiens et périodiques de l'élevage Besoins en temps de travaux	Identification des travaux à conduire et du matériel et de la main d'œuvre à prévoir

OI 22 : Identifier les principaux risques, règles de sécurité et mesures de prévention liés au travail et à l'utilisation des matériels et équipements

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Principales réglementations en vigueur Outils de gestion des risques	Présentation des dispositifs de sécurité prévus dans l'élevage Description du document unique d'évaluation des risques : rôle, contenus, programme d'actions prévu
Maîtrise des risques liés à l'utilisation des matériels et équipements	Pour un type de matériel utilisé dans l'élevage, présentation des règles d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et des animaux

OI 23 : Organiser les activités en fonction des objectifs et des contraintes	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Calendrier des travaux de l'élevage	Programmation des travaux en tenant compte des consignes, des moyens disponibles et des conditions de réalisation Justification de la programmation effectuée
Caractéristiques du matériel et des installations	Préparation en fonction des résultats visés, justification de l'organisation adoptée

OI 24 : Réaliser les enregistrements liés aux activités	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Notion de traçabilité et d'identification	Description des procédures et outils destinés à assurer la traçabilité des produits animaux de l'exploitation
Documents types utilisés dans la conduite d'élevage	Présentation des principaux documents utilisés et de leur rôle Réalisation d'enregistrements

OI 25 : Rendre compte du travail réalisé	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Rapport sur le déroulement des activités	Justification de l'organisation du travail adoptée, proposition d'améliorations éventuelles

UCS 1 :

OT : Mettre en œuvre les travaux liés à l'alimentation, la reproduction et aux soins des chiens et des chats dans le respect de la sécurité et du bien être animal

OI 11 : Alimenter les animaux de l'élevage en respectant les principes d'hygiène

OI 12 : Réaliser les opérations liées à la reproduction des chiens et des chats

OI 13 : Réaliser les opérations liées à l'hygiène et à la santé des animaux de l'élevage

OI 14 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation

Prescriptions :

Tous les objectifs doivent être évalués (OI 11, 12...).

Les évaluations des objectifs relatifs aux situations de réalisation de tâches **se dérouleront en situation de travail.**

Pour les 3 premiers objectifs, l'évaluation devra prendre en compte l'ensemble des étapes d'un chantier d'alimentation, de reproduction et de gestion de la santé (préparation, réalisation, finalisation).

L'évaluation de l'objectif relatif à une situation de régulation ou de dysfonctionnement (14) se déroulera selon des modalités laissées à l'appréciation des équipes et du jury, au travers d'une des situations données en référence dans la colonne gauche, adaptée au contexte. L'évaluation portera sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Alimenter les animaux de l'élevage en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Préparation du chantier de distribution	Prise de connaissance des consignes de distribution et du programme d'alimentation Préparation des aliments (rations) dans le respect des consignes et de l'hygiène Préparation des lieux de distribution
Distribution des aliments	Utilisation et réglage des installations de distribution et de préparation de l'aliment conformément aux consignes et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Conformité de la distribution avec les consignes et les programmes d'alimentation
Observation des animaux	Observation de la consommation pendant et après la distribution Observation des comportements des animaux, repérage des anomalies liées à la reproduction et des anomalies de comportement

Fin du chantier de distribution	Nettoyage du matériel et des installations Remisage du matériel Enregistrement des informations relatives au suivi du cheptel Signalement des anomalies constatées
---------------------------------	---

OI 12 : Réaliser les opérations liées à la reproduction des chiens et des chats	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Préparation d'une intervention liée à la reproduction Notion de plan d'accouplement	Prise de connaissance des objectifs de reproduction, du plan d'accouplement et les consignes de mise en œuvre Prise en compte des principaux indicateurs techniques de la reproduction et des documents de suivi Préparation des animaux et des lieux d'accouplement Présentation des indicateurs techniques de l'élevage et comparaisons selon l'espèce et la race Aménagement des locaux selon les besoins et les consignes
Participation aux interventions de mise à la reproduction	Détermination du moment favorable à l'accouplement Réalisation en sécurité des manipulations et des contentions des reproducteurs Réalisation ou aide à la réalisation des interventions liées à la saillie naturelle ou à l'insémination artificielle dans le respect des règles de sécurité et de bien être des animaux Surveillance et suivi de l'accouplement des animaux Repérage des anomalies lors de l'accouplement Enregistrement des données Justification des opérations effectuées
Suivi de la gestation et de la mise bas	Réalisation du suivi de la gestation : manipulations, diagnostics, surveillance dans le respect des règles de sécurité Préparation et entretien des locaux en prévision de la mise bas dans le respect des règles d'hygiène Surveillance des mises bas : repérage des signes précurseurs, identification des accidents possibles, appréciation de la nécessité d'intervention Aide à la mise bas si nécessaire dans le respect des règles d'hygiène Soins aux chiots ou aux chatons et à la mère : vérification de l'état de santé des jeunes, réalisation des interventions d'hygiène, aide à la tétée et vérification des mamelles de la mère, surveillance Aménagement des locaux en vue de l'allaitement Réalisation de l'identification Pesée des nouveaux nés Enregistrement des informations Justification des opérations effectuées

OI 13 : Réaliser les opérations liées à l'hygiène et à la santé des animaux de l'élevage	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Préparation d'une intervention liée à la santé et/ou à l'hygiène de l'animal</p> <p>Principales interventions : nature et rôle, règles d'intervention</p>	<p>Prise de connaissance du plan sanitaire de l'élevage</p> <p>Prise de connaissance de l'intervention à réaliser et des consignes</p> <p>Préparation des locaux, du matériel et des produits à utiliser</p> <p>Présentation des objectifs de l'intervention</p> <p>Présentation et justification de l'organisation pratique</p> <p>Connaissance et respect des règles d'hygiène et d'utilisation des produits</p> <p>Installation et vérification des équipements de contention</p> <p>Préparation du ou des produits en fonction des consignes</p> <p>Transmission des informations</p>
<p>Réalisation des interventions courantes de soins et d'hygiène</p>	<p>Manipulation et contention de l'animal : examen de l'état de l'animal, maintien au calme, utilisation en sécurité des dispositifs de contention, application des règles de sécurité</p> <p>Observation des animaux (avant et après l'intervention) : repérage des comportements anormaux, examen de l'animal et transmission des informations avant l'intervention</p> <p>Réalisation d'interventions (traitement oral, injection...) dans le respect des posologies et des procédures d'intervention</p> <p>Réalisation des interventions liées au maintien des conditions d'ambiance et à l'hygiène des animaux : entretien de l'état de propreté des aires de circulation et des cages, adaptation des paramètres d'ambiance des locaux, mise en œuvre d'un vide sanitaire, réalisation de toilettes préservant l'hygiène de l'animal</p> <p>Réalisation des enregistrements</p> <p>Justification des interventions effectuées</p>
<p>Fin de l'intervention de soin et/ou d'hygiène</p>	<p>Réalisation des opérations de nettoyage et de rangement du matériel et des locaux</p> <p>Stockage des produits dans le respect des règles de sécurité et des consignes</p> <p>Evacuation des déchets dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Enregistrement des informations</p> <p>Justification des interventions effectuées</p>

OI 14 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation

Dans une des situations décrites dans la colonne de gauche, on attend de l'apprenant :

- *qu'il diagnostique la situation concernée*
- *qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée*
- *qu'il explique et justifie son intervention*

Description de la situation	Attendus
Problème d'ambiance dans les locaux de l'élevage	Identification du problème Proposition de mise en œuvre d'une solution adaptée (dans la limite de sa responsabilité) Signalement du problème au responsable
Problème lié à la consommation ou à la distribution des aliments	Identification du problème Proposition de mise en œuvre d'une solution adaptée (dans la limite de sa responsabilité) Signalement du problème au responsable
Animal malade, blessé ou ayant un comportement anormal	Identification du problème Isolement de l'animal si nécessaire Proposition d'intervention Signalement au responsable
Difficulté constatée lors de la mise bas	Proposition d'interprétation du problème constaté Signalement au responsable Aide à la mère si nécessaire

UCS 2 :

OT : Mettre en œuvre les interventions liées aux manipulations, à l'éducation des chiens et des chats, et à la promotion de l'élevage dans le respect des règles de sécurité et de bien-être animal

OI 21 : Réaliser des opérations d'approche, de contention et de déplacement de l'animal

OI 22 : Réaliser des exercices de socialisation, d'éducation et de maintien en condition des animaux

OI 23 : Réaliser les opérations liées à la promotion de l'élevage et à la vente des animaux

OI 24 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation

Prescriptions :

Tous les objectifs doivent être évalués (OI 11, 12...).

Les évaluations des objectifs relatifs aux situations de réalisation de tâches **se dérouleront en situation de travail.**

Pour les 3 premiers objectifs, l'évaluation devra prendre en compte l'ensemble des étapes des opérations à réaliser (préparation, réalisation, finalisation).

L'évaluation de l'objectif relatif à une situation de régulation ou de dysfonctionnement (14) se déroulera selon des modalités laissées à l'appréciation des équipes et du jury, au travers d'une des situations données en référence dans la colonne gauche, adaptée au contexte. L'évaluation portera sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Réaliser des opérations d'approche, de contention et de déplacement de l'animal

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Préparation de l'approche en vue de la contention ou du déplacement de l'animal	Prise de connaissance des consignes Appréciation de l'état de l'animal et de son comportement par rapport au but de la manipulation Préparation du matériel de contention et/ou de manipulation et des locaux Application des règles de sécurité et de bien-être de l'animal Mise en place et vérification du matériel Aménagement des locaux
Réalisation d'une intervention de contention et ou de déplacement de l'animal Principales techniques : caractéristiques, principes d'utilisation	Mise en œuvre d'une technique d'approche Observation du comportement de l'animal Mise en œuvre d'une technique de contention dans le respect des règles de sécurité et de bien-être de l'animal Utilisation du matériel de contention et de manipulation Justification des interventions effectuées

OI 22 : Réaliser des exercices de socialisation, d'éducation et de maintien en condition des animaux	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Réalisation des exercices d'éducation et de socialisation Principales techniques de socialisation et d'éducation : caractéristiques et rôles	Mise en œuvre d'une technique ou d'exercices d'éducation ou de socialisation dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de bien-être de l'animal : exercices d'éducation de base, maintien en condition d'un animal dressé... Justification des exercices effectués

OI 23 : Réaliser les opérations liées à la promotion de l'élevage et à la vente des animaux	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Préparation d'un chien ou d'un chat pour la vente ou pour une présentation	Identification des caractéristiques de l'animal en vue du toilettage Présentation des différentes toilettes et de leur rôle Réalisation des toilettes en fonction de l'objectif et dans le respect des procédures et des consignes Contention en sécurité de l'animal Justification des interventions effectuées
Présentation d'un chien ou d'un chat en vue d'une vente, d'un concours ou d'une exposition	Manipulation et déplacement en sécurité de l'animal, présentation de l'animal visant sa mise en valeur, démonstration de socialisation et d'éducation de l'animal
Participation à la vente d'un chien ou d'un chat Nature et rôle des documents nécessaires à la vente (attestation de vente, carnet de vaccination, certificats d'identification...)	Préparation et vérification des documents nécessaires à la vente Réalisation de l'accueil de la clientèle dans l'élevage ou au téléphone : présentation et mise en valeur de l'élevage, des produits et des services annexes, délivrance de conseils techniques... Accompagnement de l'animal et préparation au transport Préparation des cages ou contentions de l'animal Justification de la procédure suivie

OI 24 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	
<i>Dans une des situations décrites dans la colonne de gauche, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention	
Description de la situation	Attendus
Constat d'un problème de comportement d'un animal lors d'une présentation	Identification du problème Intervention pour isoler l'animal dans le respect des règles de sécurité Information du responsable
Matériel de contention présentant un risque d'utilisation	Mise en évidence du matériel défectueux Proposition de solution au responsable Mise en œuvre de solutions simples

Problème technique lors du toilettage de l'animal	Repérage du problème Arrêt du toilettage Information du responsable Proposition de solutions
La clientèle discute l'argumentaire proposé	Identification des points de désaccord Prise en compte de l'argumentaire du client Information au responsable

UCS 3 :

OT : Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des locaux, matériels et installations de l'élevage canin et félin dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement

OI 31 : Réaliser les opérations de nettoyage et de désinfection des locaux

OI 32 : Réaliser les opérations d'utilisation, d'entretien et de maintenance des matériels, des locaux et des installations

OI 33 : Participer aux travaux d'aménagement des locaux et des installations

OI 34 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation

Prescriptions :

Tous les objectifs doivent être évalués (OI 11, 12...).

Les évaluations des objectifs relatifs aux situations de réalisation de tâches **se dérouleront en situation de travail.**

Pour les 3 premiers objectifs, l'évaluation devra prendre en compte l'ensemble des étapes des opérations à réaliser (préparation, réalisation, finalisation).

L'évaluation de l'objectif relatif à une situation de régulation ou de dysfonctionnement (14) se déroulera selon des modalités laissées à l'appréciation des équipes et du jury, au travers d'une des situations données en référence dans la colonne gauche, adaptée au contexte. L'évaluation portera sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Réaliser les opérations de nettoyage et de désinfection des locaux

Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Mise en œuvre des techniques et procédures de nettoyage et de désinfection	Réalisation des opérations et utilisation des produits de désinfection dans le respect des règles de sécurité Réalisation d'un vide sanitaire Evacuation des déchets Justification de l'importance de l'application des procédures et de nettoyage et de désinfection
Contrôle et adaptation des conditions d'ambiance des bâtiments	Maîtrise des paramètres d'ambiance en fonction de l'état physiologique des animaux

OI 32 : Réaliser les opérations d'utilisation, d'entretien et de maintenance des matériels, des locaux et des installations d'un élevage canin et félin	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Opérations d'entretien des abords des bâtiments et des chenils	Réalisation des opérations d'entretien de l'état des chenils, d'entretien courant des locaux, de désherbage manuel et mécanique en sécurité et de petites réparations dans le respect des règles de sécurité Justification des opérations effectuées
Travaux liés à l'utilisation et à l'entretien courant des matériels	Utilisation d'un automoteur et de différents matériels Réalisation des travaux : entretien courant d'un automoteur, entretien régulier des petits matériels Contrôle des niveaux, des pressions et des dispositifs d'éclairage et de signalisation Application des consignes et des règles de sécurité Justification des opérations effectuées

OI 33 : Participer aux travaux d'aménagement des locaux et des installations	
Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Préparation du chantier d'intervention	Prise de connaissance des consignes et des plans d'installation Identification des différentes étapes de travail Inventaire des fournitures nécessaires et vérification de leur disponibilité Préparation de l'espace et du matériel Présentation des règles de sécurité Justification des opérations effectuées
Réalisation d'interventions d'aménagement des locaux et des installations	Montage et réparation d'un chenil ou d'une cage dans le respect des consignes données et des règles de sécurité Réalisation des travaux de petite maçonnerie (aires bétonnées, murets...) et de petites réparations Travail simple du bois Réalisation des opérations de fin de chantier : - vérification de la fonctionnalité du travail réalisé - nettoyage et rangement des outils - rangement des matériaux et fournitures - stockage des matériaux dans le respect des règles - évacuation et traitement des déchets selon la réglementation - vérification du confort des animaux Justification des opérations effectuées

OI 34 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	
<i>Dans une des situations décrites dans la colonne de gauche, on attend de l'apprenant :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 	
Description de la situation	Attendus
Absence ou défaut d'une fourniture en vue d'une intervention	Identification de la fourniture et impact sur l'intervention Proposition de substitution si possible Information du responsable
Panne d'un matériel lors d'une intervention	Identification de la panne Mise en évidence des possibilités de réparation Proposition de solution de substitution si nécessaire, en vue de la poursuite de l'intervention Proposition de réparation si panne simple Information du responsable
Conditions d'ambiance hors paramètres	Repérage du problème Ecarts identifiés avec les paramètres normaux Détermination des conséquences Intervention si urgence Information rapide du responsable

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de l'élevage canin et félin

UCARE 1 :		
OT : Mettre en œuvre ou Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<i>Objectifs de réalisation</i>		
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
<p><i>Objectif de régulation :</i></p> <p>Réagir à une situation qui nécessite une régulation</p>		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de l'élevage canin et félin

UCARE 2 :		
OT : Mettre en œuvre ou Réaliser à compléter		
<p>Prescriptions</p> <p>L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.</p> <p>L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. <p>Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<i>Objectifs de réalisation</i>		
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
<p><i>Objectif de régulation :</i></p> <p>Réagir à une situation qui nécessite une régulation</p>		

Annexe 1 : textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC

- ⇒ Articles 2 à 9 du [décret n°2003-1160](#) du 4 décembre 2003 modifiant la partie réglementaire du Livre VIII du code rural, notamment ses articles D.811-166-1 à D.811-166-8 relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture
- ⇒ Décret n 2007-1305 du 3 septembre 2007 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture
- ⇒ Arrêté du 23 mars 2010 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option « Travaux de l'élevage canin et félin » - JO du 20 avril 2010
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001 : Instructions relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricole conduisant à des diplômes délivrés par UC
- ⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2005-2090 du 01 décembre 2005 : Habilitation des établissements à la mise en œuvre des UCC et CCF pour les diplômes de l'enseignement technique et professionnel agricoles préparés par les voies de la formation professionnelle continue et par l'apprentissage

Références du B2i GRETA : http://eduscol.education.fr/D0035/b2i_accueilb2ifcgretha.htm
(cf. UCG 1)

Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) <http://www.inrs.fr/>

Diplômes rénovés en UC

- BPA option Travaux de la production animale
 - BPA option Travaux de la vigne et du vin
 - BPA option Travaux des productions horticoles
 - BPA option Travaux des aménagements paysagers
 - BPA option Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
 - BPA option Travaux forestiers
 - BPA option Transformations alimentaires
 - BPA option Travaux de l'élevage canin et félin
-
- BP option responsable d'exploitation agricole
 - BP option Aménagements paysagers
 - BP option Industries alimentaires